



ASSOCIATION
DES COMMUNES
DE LA VEVEYSE

Aux déléguées et délégués des Communes de la Veveyse

Bossonnens, le 3 novembre 2023

Assemblée des Délégués

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre prochaine Assemblée des Délégués qui aura lieu le

jeudi 23 novembre 2023 à 19 h 30
à la salle polyvalente de Saint-Martin

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil – Salutations – Constitution de l'Assemblée – Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 avril 2023
3. Objectifs 2024 de l'ACV et de ses commissions
4. Budgets 2024
 - 4.1 Budget de fonctionnement 2024
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Discussion
 - Adoption du budget
 - 4.2 Budget d'investissement 2024
 - Crédit d'étude de 50 000 francs
 - Rapport de la Commission financière
 - Discussion
 - Approbation de la dépense
 - Adoption du budget
5. Planification financière
6. Règlement du personnel
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Discussion
 - Adoption

7. Modification du règlement des finances
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Discussion
 - Adoption
8. Désignation de l'organe de révision pour la période comptable 2023-2025
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Discussion
 - Adoption
9. Divers

Afin de permettre la préparation de la séance, les délégués-ées et les communes sont invités à communiquer leurs questions **par écrit ou par courriel à info@acv-fr.ch jusqu'au 20 novembre prochain**. Bien entendu, d'autres questions pourront être posées lors de l'assemblée.

Pour rappel, chaque commune dispose d'une voix par tranche de 500 habitants, la dernière fraction supérieure à 250 donnant également droit à une voix. Par conséquent, chaque commune désigne le nombre de délégués qui représentent ses voix ; un délégué ne pouvant toutefois représenter plus de 5 voix.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, nos salutations distinguées.

Association des Communes de la Veveyse



François Genoud
Président de l'Assemblée des Délégués



Joëlle Ducotterd
Responsable de l'administration

Annexes

- PV de l'assemblée du 27 avril 2023
- Budgets 2024
- Planification financière
- Message pour le crédit d'étude
- Règlement du personnel
- Règlement des finances

Copie adressée au Conseil communal